

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

4 novembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-2826

présenté par  
Mme Benin et M. Mathiasin

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 44, insérer l'article suivant:****Mission « Outre-mer »**

Dans les douze mois suivant la promulgation de la présente loi, le Gouvernement remet un rapport au Parlement visant à évaluer l'activité d'accompagnement et d'insertion des étudiants ultramarins par l'agence de l'outre-mer pour la mobilité, en particulier le dispositif passeport mobilité formation professionnelle au regard du contexte d'exode massif de la jeunesse des territoires des outre-mer.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Autre acteur majeur de la formation professionnelle, l'agence de l'outre-mer pour la mobilité (Ladom), opérateur du ministère des outre-mer, a pour mission première la qualification et l'insertion dans l'emploi au travers de parcours en mobilité destinés aux jeunes ultramarins. A ce titre, le passeport mobilité formation professionnelle (PMFP) constitue le dispositif majeur d'accompagnement et de prise en charge financière dans le cadre de la formation en mobilité, à l'attention des jeunes de 18 à 30 ans. Pour 2022, les actions de formations qualifiantes de Ladom seront principalement concentrées sur des filières stratégiques et d'avenir telles que les métiers de la transition écologique, du numérique et les secteurs prioritaires du plan de relance, fortement impactés par la crise.

Aussi, les auteurs de cet amendement souhaitent que le Gouvernement remette au Parlement, dans les douze mois suivant la publication de la présente loi, un rapport d'évaluation de l'activité d'accompagnement et d'insertion des étudiants ultramarins par Ladom, en particulier du dispositif PMFP, au regard du contexte d'exode massif de la jeunesse des territoires des outre-mer.

En effet, sur 37% de la population native des Antilles résidant hors de sa région de naissance, 80% d'entre eux affirment être partis afin de poursuivre des études ou une formation non dispensée sur leurs territoire. Partis ces derniers, 96% d'entre eux affirment vouloir rentrer dans leurs région d'origine, dont 72% ne parviennent à concrétiser ce projet.